

La resémantisation de l'espace public urbain : initiatives citoyennes et actions politiques - RLEPU

UR 2468 Discontinuités

Responsable du projet : Bernard Reitel

Participants : tous les membres permanents et doctorants du laboratoire

Administrateur : nathalie.cabiran@univ-artois.fr

Projet scientifique

L'objectif de cette recherche est d'interroger les transformations de l'espace public dans les villes au regard des mesures sanitaires instaurées par l'Etat en France pour lutter contre la pandémie du coronavirus. L'idée générale est de voir comment ces mesures sont mises en œuvre et réinterprétées à l'échelle locale tant à travers les actions des pouvoirs publics et les initiatives des acteurs privés que par les pratiques des populations. Selon la définition proposée par Antoine Fleury (2007), l'espace public est considéré un cadre spatial composé d'un ensemble de lieux et d'espaces qui fait l'objet d'une pratique collective et dont les transformations sont le fait d'acteurs multiples à différentes échelles. L'espace public, qui est déterminé par une emprise matérielle, fait l'objet de pratiques et d'usages pluriels. Les interactions sociales qui découlent des pratiques et des usages peuvent prendre des formes plurielles : convivialité, confrontations, conflits, discrimination (Goffman, 1973). La notion d'espace public est éminemment politique puisqu'elle induit une gestion de la part des pouvoirs publics et qu'elle suscite des demandes de la part d'un ensemble d'acteurs (Lefebvre, 1968). L'espace public au sens de débats de la sphère publique, définie par Habermas (1999) n'est pas véritablement étudié ici.

Tout d'abord, il convient de rappeler quelques éléments des contextes politique, idéologique et urbanistique qui marquent les espaces urbains et leurs aménagements. D'une part, cette recherche prend en compte la crise de l'Etat-providence qui remet en cause les investissements publics et les aides de ce dernier dans de nombreux domaines ce qui restreint la capacité d'action des pouvoirs publics locaux. Dans le même temps, ce désinvestissement va de pair avec des pratiques autoritaires et l'existence de logiques descendantes et surplombantes que traduisent la planification et la réglementation, mais aussi la place prépondérante des experts (urbanistes, planificateurs, sociétés immobilières, etc.) dans les processus de production de la ville et les projets urbains (Toussaint, Zimmerman, 1999). D'autre part, une idéologie sécuritaire s'est progressivement imposée dans les aménagements urbains qui se traduit par l'instauration de dispositifs de contrôle de plus en plus sophistiqués (télésurveillance, etc.) (Graham, 2012). Une troisième tendance correspond à la privatisation de l'espace public qui correspond à la prédilection des pouvoirs publics pour des projets privilégiant des formes d'activités économiques et marchandes, susceptibles d'apporter des sources de revenus au détriment de projets plus modestes mettant l'accent sur l'habitat ou la valorisation des relations sociales (Dessouroux, 2003). Dans le même temps, ces orientations s'inscrivent en contradiction avec certaines préconisations de l'urbanisme contemporain et des demandes des habitants. D'une part, les

principes du 'nouvel urbanisme' mettent l'accent, depuis la fin des années 1990, sur la mixité, qu'elle soit fonctionnelle ou sociale, ce qui remet en cause le principe du zonage prévalant depuis les années 1950 (Ascher, 2005). L'objectif est aussi de valoriser l'identité des lieux et des espaces et de résister à la standardisation de la production des espaces urbains. D'autre part, les populations ont été sensibilisées à la végétalisation de leurs espaces de vie. De nombreuses initiatives ont ainsi vu le jour tant de la part des municipalités que de la part des associations afin de créer, de valoriser et d'animer des espaces grâce à des actions collectives ou individuelles, (jardins partagés, agriculture urbaine, frontage et végétalisation des façades, etc.) (Kobisch, Qureshi, Haase, 2005). Parallèlement, des collectifs de citoyens n'hésitent pas à critiquer ou à s'opposer à des projets jugés inadaptés aux besoins des habitants de ville (Béal, Rousseau, 2014). Des tendances contradictoires semblent marquer l'évolution des espaces urbains : à la privatisation et l'homogénéisation de la ville semblent se confronter des procédés de fabrique de la ville qui expriment des formes variées de droit à la ville. Ces différentes observations n'ont évidemment pas la prétention d'être exhaustives. Les chercheurs ont été nombreux ces dernières années à montrer que les processus de ségrégation, d'homogénéisation, de privatisation vont de pair avec des dynamiques d'appropriation collective et citoyennes et que les deux processus se traduisent par des tensions et des conflits. Comment ces tendances évoluent-elles depuis la crise sanitaire ? Notre hypothèse est que les dispositifs mis en œuvre pour lutter contre l'expansion de la covid-19 se traduisent par une resémantisation des espaces publics qui produit un changement notable des pratiques et des comportements des individus. Ce projet de recherche a pour objectif d'identifier les orientations qui se dessinent en urbanisme en partant d'observations faites sur certains terrains parcourus par les chercheurs de l'équipe (Arras, Lille, agglomération parisienne, etc.).

Trois pistes sont explorées :

Dans un premier temps, il s'agit par conséquent de comprendre quels sont les dispositifs sanitaires qui sont instaurés par l'Etat. L'objectif est tout d'abord d'analyser les discours du confinement et du déconfinement et de saisir les doctrines sur lesquelles ils reposent, puis d'identifier les modalités des dispositifs instaurés et la manière dont le rapport entre espace privé et espace public est envisagé. Il s'agit de comprendre quelles normes de distanciation sociale ont progressivement émergé, de voir comment elles s'inscrivent dans l'espace et d'interroger la manière dont elles affectent les individus et leurs corps. L'objectif est également de voir la diversité des territoires à l'échelle nationale en fonction des dispositifs de restriction. Sur le plan méthodologique, la recherche porte sur les communiqués officiels et les textes de lois, mais aussi sur les cartes produites pendant ces différentes périodes.

Dans un deuxième temps, l'idée est de voir comment ces mesures sont appliquées aux échelles locales dans les villes, par les collectivités locales : quels dispositifs administratifs et politiques sont mis en œuvre, quelles parties de l'espace public font l'objet d'investissements, quels signes quels symboles, quelles formes marquent l'espace public ? Dans ce contexte, il conviendra de se demander comment les initiatives des acteurs privés (entrepreneurs et habitants) sont considérées et prises en compte et comment cela se traduit concrètement dans l'espace public. Un travail à plusieurs échelles pourra être entrepris : il s'agit à la fois d'identifier les périmètres sur lesquels des mesures spécifiques sont prises, de voir les réaménagements temporaires ou durables de la voirie, les rapports entre espace public et espace privé et de repérer les signes et symboles inscrits à l'échelle

micro-locale. Un travail d'analyse des dispositifs sera entrepris en prenant en compte d'une part les arrêtés des municipalités et les plans réalisés. Ce travail sera complété par des entretiens avec des édiles politiques et des experts ainsi que par des observations dans les espaces urbains sur des périmètres et à partir d'une grille d'analyse qu'il conviendra de mettre en œuvre. La proxémie d'Abraham Moles (Moles et Rohmer 1973) sera mobilisée comme cadre théorique d'interprétation, de même que le concept d'urbanisme tactique (Douay, Prévot, 2016).

Enfin, dans un troisième temps, il s'agit de voir quels usages découlent de cette resémantisation en interrogeant tant les perceptions que les pratiques des habitants. Comment ces derniers prennent-ils en compte les différents dispositifs ? Quelles réactions cela suscite-t-il ? Ce travail sera réalisé à travers des observations de terrain et la réalisation d'une enquête auprès des utilisateurs de l'espace public.

Ce projet qui mobilisera tous les membres du laboratoire est essentiel pour renforcer la cohésion de l'équipe : chaque membre interviendra en totalité ou partiellement sur chacune des 3 parties décrites.

Sur le plan méthodologique, 4 ateliers seront organisés pendant l'année 2021 :

- ⇒ Atelier 1. Echanges sur la problématique et mise en place de la démarche générale et réflexions sur le cadre méthodologique grâce à l'éclairage de 2 chercheurs et de 2 praticiens spécialisés dans les domaines considérés. Durée : 1 journée.
- ⇒ Atelier 2. Présentation des grilles d'analyse et des indicateurs sélectionnés et discussion. Participation des étudiants accompagnant les enseignants dans leur travail de recherche. ½ journée
- ⇒ Atelier 3. Restitution des premières observations de terrain et réajustements en fonction de ces dernières. ½ journée
- ⇒ Atelier 4. Présentation des premiers résultats définitifs devant un comité comprenant des chercheurs et des praticiens spécialisés (les mêmes que lors de l'atelier 1 ou d'autres) ainsi que le visiting professor invité (Aldomar Rückert, Professeur de géographie de l'université Roi Grande do Sul, Porto Alegre, Brésil). Durée : 1 journée. Participation des étudiants de master DTAE à l'atelier. 1 journée

Le travail réalisé demande l'aide d'étudiants qui seront présents dans le cadre de stages :

- ⇒ Un étudiant de Master 1 DTAE
- ⇒ Un étudiant de Master 2 DTAE
- ⇒ Un ou deux étudiants de L3 de géographie : ces derniers participeront essentiellement à la collecte des observations sous la direction des enseignants

Les étudiants de Master 1 et de master 2 participeront à la réalisation de la grille d'analyse et à la réalisation des entretiens et des enquêtes ainsi qu'à la production cartographique sous la direction d'un enseignant. L'étudiant de Master 1 travaillera plus particulièrement sur les méthodes d'entretiens alors que l'étudiant de Master 2 travaillera sur la production de l'enquête. Les étudiants travailleront principalement sur 3 terrains : Arras, Lille et Amiens. Les thèmes précis de leurs travaux seront définis lors de la première séance d'atelier.

Résultats attendus

- ⇒ Construction d'une méthode d'analyse de la resémantisation de l'espace public et des initiatives des pouvoirs publics et des citoyens.

- ⇒ Mise en place d'indicateurs comparables et première application à des lieux (terrain).
- ⇒ Cartographie des périmètres et des dispositifs mis en place à différentes échelles.
- ⇒ Création d'un corpus d'images sur les emblèmes et les signes.
- ⇒ Publications dans des revues de géographie et de sciences humaines (dont une en anglais (pour 2022, prévoir traduction ultérieure)) : une publication sera collective (tous les membres du laboratoire) plusieurs publications individuelles (un membre seul ou par petit groupes (2 ou 3 chercheurs)).
- ⇒ Ce travail en commun de l'ensemble des membres est essentiel pour renforcer la cohésion de l'équipe.
- ⇒ Elargissement souhaité par la suite à d'autres équipes (dans la cadre de l'alliance A2U).